



Économiser
l'énergie à la maison*

Kingfisher

Fiche technique :

Éclairage de la maison



Ce que signifie choisir un produit Green Star
Les produits bénéficiant du statut Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier les articles de nos gammes qui contribuent à réduire l'impact sur l'environnement. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour sélectionner et mieux comprendre les produits qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

L'importance de l'éclairage

La façon dont nous éclairons nos maisons a considérablement évolué au cours des 20 dernières années. La technologie nous a permis de passer des ampoules à incandescence (qui ne convertissent que 5 % de l'énergie qu'elles utilisent en lumière) aux halogènes, un éclairage fluorescent compact, puis aux LED (diodes électroluminescentes), le type d'éclairage le plus efficace actuellement disponible pour les foyers.

Lorsque les classes énergétiques d'éclairage ont fait leur apparition, nous pouvions acheter des lampes halogènes, fluorescentes et à incandescence, ainsi que des LED à faible consommation d'énergie. Les LED étaient évaluées de A+ à A+++, reflétant l'efficacité de ce type d'éclairage par rapport à ses concurrents.

En 2021, les LED étant désormais le type d'éclairage le plus répandu, les classes énergétiques ont été réévaluées par l'UE et le Royaume-Uni. La nouvelle étiquette énergétique indique une classe de A à G, en fonction du flux lumineux (lumens) émis par watt de lumière. Les ampoules LED qui étaient autrefois classées A+ peuvent désormais être classées G.

De nombreux foyers utilisent encore des lampes halogènes, des lampes fluorescentes compactes ou des lampes fluorescentes et n'ont pas encore franchi le pas des LED. L'UE estime que poursuivre la transition vers un éclairage plus économe en énergie évitera l'émission d'environ sept millions de tonnes de CO2 chaque année.

Lors du remplacement de produits d'éclairage, il est important de mettre les ampoules usagées au rebut de manière adéquate. Certaines ampoules peuvent être recyclées dans des centres de recyclage des déchets ménagers ou chez certains commerçants, tels que Castorama ou Brico Dépôt.

Critère 1 :

Évaluation des produits Green Star



Chaque produit doit répondre :

- à l'ensemble des exigences légales locales ;
- à l'ensemble des exigences des politiques de Kingfisher.

[Cliquez ici pour consulter les politiques de Kingfisher](#). Elles comprennent notamment nos normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'emballage.

Nous vérifions également si les produits figurent sur une liste de critères d'exclusion. La liste de critères d'exclusion contient plusieurs critères ou caractéristiques pertinents pour le type de produit, qui, s'ils sont présents, disqualifient le produit pour le statut Green Star. La liste de critères d'exclusion se trouve à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

Tous les produits Green Star ne font pas l'objet d'une évaluation du cycle de vie. Cependant, l'application des politiques Kingfisher et des critères de la liste d'exclusion permettent de prendre en compte différentes étapes du cycle de vie du produit.

L'évaluation Green Star « Éclairage de la maison » se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. C'est là que le produit peut apporter le plus grand avantage à l'utilisateur tout au long de son utilisation. Cependant, le programme Green Star exclut les produits qui peuvent présenter d'autres aspects néfastes pour l'environnement, que ce soit en raison de leur fabrication ou de leur mise au rebut en fin de vie.

Critère 2 :

Éligibilité au programme Green Star



L'évaluation Green Star « Éclairage de la maison » repose sur un produit répondant aux critères suivants :

- **Éclairage conçu pour éclairer un espace (et non pour créer un effet décoratif).**

et il doit s'agir de l'un des éléments suivants :

- **Luminaire (y compris les ampoules, les lampes, les réglettes et les luminaires avec éclairage LED intégré) :**

- LED de classe énergétique D ou supérieure, d'après les classes énergétiques (A à G) réévaluées en 2021.

ou

- **Éclairage solaire et autre éclairage par batterie rechargeable LED.** Ces éclairages n'ont pas de classe énergétique, car ces dernières sont uniquement requises pour l'éclairage branché sur l'alimentation générale :

- Lampes LED d'extérieur à pile ou batterie (y compris les lampes à énergie solaire et rechargeables) si fournies avec un capteur de mouvement ou un capteur de lumière.

- Lampes torches et lampes de bureau à LED à pile ou batterie. Veuillez noter qu'ils ne doivent pas être fournis avec des piles à usage unique.

Si les critères 1 et 2 sont remplis, un produit peut être retenu comme candidat au programme Green Star.

Vérification et confirmation du statut Green Star

- ✔ Tous les produits désignés sont évalués en interne par notre équipe de développement durable et soumis à l'ONG Bioregional pour validation externe. Les évaluations et la validation visent à déterminer si un produit répond aux critères 1 et 2. Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [cliquez ici](#)
- ✔ Une fois l'évaluation externe effectuée, le produit peut alors obtenir le statut Green Star.
- ✔ Une évaluation complète est effectuée chaque année pour s'assurer que tous les produits continuent de répondre aux critères de sélection.

Critères de la liste de critères d'exclusion relatifs à l'éclairage

Ces critères spécifient les caractéristiques ou les aspects des produits qui les rendent inéligibles au programme Green Star :

- ✘ Éclairage sans LED, par exemple les ampoules halogènes et fluorescentes
- ✘ Produits fournis avec des piles à usage unique
- ✘ Produits contenant de l'huile de palme, du coton, du caoutchouc ou du cuir, sans preuve que ces matériaux proviennent de sources gérées durablement
- ✘ Produits en plastique recyclé dont la source de plastique est inconnue et/ou dont la sécurité ne peut pas être confirmée
- ✘ Produits contenant du bois ou du papier qui ne respectent pas la Politique relative à la préservation des forêts de Kingfisher
- ✘ Produits associés à la cruauté envers les animaux, notamment :
- ✘ Produits contenant des plumes ou du duvet, sauf s'ils proviennent de sources gérées durablement (certifiés recyclés ou certifiés Responsible Down Standard/Downpass/Global Traceable Down Standard)
- ✘ Produits dont l'emballage contient du PVC ou du polystyrène expansé.
- ✘ Produits ou composants de produits avec placage chrome VI.

Vérifié en juillet 2025

